

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE SEPT DECEMBRE À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET

Excusés ayant donné procuration :
M. Brice VOULAND à M. Fabrice FOURNIER

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	18	19

DATE DE LA CONVOCATION

01/12/2023

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

01/12/2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2023-071 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE

Madame Alexandra MORAND informe l'assemblée que l'équipe éducative des classes de CE2/CM1/CM2 organise une classe découverte pour un séjour « Ski de fond/Alpin » du 26/03 au 29/03/2024 et qu'à ce titre l'association sportive scolaire de Meynes sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour les aider à financer ledit projet.

Madame Alexandra MORAND précise que l'association sportive scolaire de Meynes ainsi que l'APE, au travers d'actions qui seront menées, financeront une partie des frais de transports qui s'élèvent à 5 320 €. Le prix de l'hébergement étant de 17 020 €, une participation aux familles est également demandée.

Madame Alexandra MORAND propose, à ce titre, d'accorder :

Article 65748 : Subventions aux associations	Montant
Association sportive scolaire de Meynes	1 000 €
TOTAL	1 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

ACCEPTE l'octroi d'une subvention exceptionnelle de **1 000 €** à l'Association sportive scolaire de Meynes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme
Le Maire
Fabrice FOURNIER

